

## BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR "Aménagement Finition"

### II - Calendrier des épreuves - Session 2019

EPREUVES	DATES	HORAIRES	
<b>EPREUVES ECRITES</b>			
<b>E3 – Mathématiques et Sciences Physiques :</b> U3.2 – Sciences Physiques U3.1– Mathématiques	Lundi 13 mai 2019	08h30 à 10h30 14h00 à 16h00	2 h en loge
<b>E1 – Culture générale et expression</b>	Mardi 14 mai 2019	14h00 à 18h00	2 h en loge
<b>E4 – Etude de Réalisation :</b> U41 - Etudes Techniques et Economiques	Mercredi 15 mai 2019	08h30 à 17h00	Pause repas de 30mn sur place sous surveillance
<b>E5 – Etude des Ouvrages :</b> U51 – Notice de Calculs U52 – Recherche de Solutions Constructives	Jeudi 16 mai 2019	08h30 à 10h30 13h00 à 17h00	2 h en loge
<b>EPREUVES ORALES</b>			
<b>E2 – Langue vivante étrangère</b> (candidats non soumis au CCF)	Académie de Rennes : les lundi 29 avril et mardi 30 avril 2019 Autres académies : selon leur organisation		
<b>E4 – Etude de Réalisation :</b> U42- Travaux pratiques*	Du lundi 20 mai au vendredi 24 mai 2019 (selon les centres)		
<b>E6 – Epreuve professionnelle de synthèse :</b> U61 – Soutenance du Projet* U62 – Compte rendu d'Activités en milieu Professionnel*	Du lundi 1 <sup>er</sup> juillet au vendredi 5 juillet 2019  Du lundi 20 mai au vendredi 24 mai 2019		
EF 1 – Langue Vivante	Académie de Rennes : date non arrêtée à ce jour Autres académies : selon leur organisation		
EF 2 – Arts Appliqués*	Le lundi 27 mai 2019		

\* A partir de 8h. L'ordre de passage sera précisé par les centres d'examen. Les candidats individuels se renseigneront auprès d'eux.

### II – Dates de retrait des dossiers

(uniquement pour les candidats individuels, et candidats expérience professionnelle 3 ans)

Document	DATES	LIEU
Dossier Technique U61	<b>Le vendredi 7 juin 2019</b>	Dans le centre d'épreuves orales qui vous correspond (cf convocation)

### III – Dates et lieux de dépôt des dossiers

Document	DATES	LIEU
Dossier de soutenance du projet U61 (tous les candidats sauf apprentis)	<b>Le mercredi 26 juin 2019 17h</b>	Dans le centre d'épreuves orales qui vous correspond (cf convocation)
Dossier de soutenance du projet U61 (candidats apprentis)	<b>Le mercredi 26 juin 2019 17h</b>	Dans le centre d'épreuves orales qui vous correspond (cf convocation)
Rapport de stage ou d'activités professionnelles U62 (tous les candidats)	<b>le vendredi 26 avril 2019 17h</b>	Dans le centre d'épreuves orales qui vous correspond (cf convocation)
Livrets scolaires (pour les candidats en formation année scolaire 2018-2019)	<b>le lundi 3 juin 2019</b>	Division des Examens et Concours 92 rue d'Antrain CS24209 35042 RENNES Cedex

### AUCUN DOSSIER NE DEVRA ETRE TRANSMIS AU RECTORAT

Les centres d'épreuves seront précisés sur les convocations que vous recevrez par l'intermédiaire :

- de l'établissement ou par le centre de formation pour les candidats scolarisés (en formation) 2018 – 2019
- à domicile au plus tard 15 jours avant les épreuves pour les candidats individuels ou en formation par correspondance